

AADL : la dernière ligne droite

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4454 - Mardi 17 avril 2018 - Prix : 10 DA

Dressant un tableau critique sur l'école algérienne

La Ligue des droits de l'Homme pour «un plan stratégique radical»

Page 2

Résultats de l'enquête de l'Unop

Près de la moitié des Algériens peinent à s'approvisionner en médicaments

Page 3

Bachar al-Assad décrit en psychopathe

Par Mohamed Habili

Pour expliquer à leur public que c'est le régime syrien et nul autre qui est responsable de la présumée attaque chimique de Douma – car il n'est toujours pas évident qu'elle se soit produite – alors même qu'il n'y a aucun intérêt d'aucune sorte, ce qu'eux-mêmes reconnaissent volontiers, nombre d'Occidentaux sont obligés de faire de son chef, Bachar el-Assad, une sorte de sadique, qui comme tel tue et gazéfie pour le seul plaisir. Son intérêt le plus évident, au moment où il reprendrait toute la Ghouta orientale, le dernier des grands bastions de la rébellion, aurait été de ne rien faire qui puisse compromettre, ou même seulement entacher une victoire déjà acquise, et depuis longtemps caressée. Et cependant, à les en croire, il va faire le contraire. Parce qu'en malade psychopathe qu'il serait, il aurait un besoin irrésistible d'infliger des souffrances inutiles à son peuple, de s'en délecter, d'en jouir au sens le moins sublime de ce mot. C'est un monstre, un pervers profond, pour qui il n'existerait qu'une seule façon de goûter une victoire : la terminer par le spectacle d'enfants et d'adultes terrorisés en train de convulser, de suffoquer. Ce qui est une abomination, quelque chose d'insoutenable pour un être normal, est un ravissement, une jouissance pour lui. Une victoire qui ne culminerait pas pour lui dans cette extase physique n'en serait pas vraiment une. Il a l'âme d'un Marc Dutroux, d'un BTK, mais dont le champ d'action serait beaucoup plus grand.

Suite en page 3

Guitouni souligne l'importance des Journées scientifiques et techniques

Sonatrach organise le grand évènement des JST à Oran



Organisées par le géant du monde énergétique, Sonatrach, cette 11^e édition des Journées scientifiques et techniques (JST11) et la 3^e édition de l'Exposition scientifique «ExpoSciences3» se déroulent du 16 au 19 avril 2018 à Oran.

Lire page 2

Produits alimentaires

Levée de la suspension à l'importation des intrants

Page 5

Exposition de Sarah Hamout Haddad au Bastion 23



Une créativité en mosaïque

Page 13

Guitouni souligne l'importance des Journées scientifiques et techniques

Sonatrach organise le grand évènement des JST à Oran

Organisées par le géant du monde énergétique, Sonatrach, cette 11^e édition des Journées scientifiques et techniques (JST11) et la 3^e édition de l'Exposition scientifique «ExpoSciences3» se déroulent du 16 au 19 avril 2018 à Oran.

De notre envoyée à Oran
Thininine Khouchi

Après avoir observé une minute de silence en mémoire des martyrs du crash de l'avion de Boufarik, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni présent à l'ouverture de la 11^e édition des Journées scientifiques et techniques et la 3^e édition de l'Exposition scientifique «ExpoSciences3» a souligné l'importance de cette manifestation scientifique et technique qui se veut un espace de partage et d'échange entre experts et chercheurs universitaires-académiques sur leurs travaux. Organisées par le géant du monde énergétique en Algérie Sonatrach, cette 11^e édition des Journées scientifiques et techniques (JST11) et la 3^e édition de l'Exposition scientifique «ExpoSciences3» se déroulent du 16 au 19 avril 2018 à Oran. Ces deux événements se tiennent sous le thème «Innovation et partenariat dans un contexte mondial de transition énergétique». Depuis son lancement en 1994, cette manifestation scientifique et technique «se veut un espace de partage et d'échange entre experts et chercheurs universitaires-académiques sur leurs travaux et pour débattre autour de



thèmes ayant trait à l'actualité scientifique et technique du monde énergétique», expliquent les organisateurs de cet événement. Une exposition est prévue en marge de cet événement dont l'objectif est de consolider les partenariats existants et d'en créer de nouveaux avec les différents acteurs du secteur de l'énergie dont les entreprises, les agences et les institutions. Selon les organisateurs de cet évènement

«quelque 1 500 participants représentant 27 pays sont attendus au Centre de conventions d'Oran». Cette 11^e édition des JST sera marquée par l'intervention de 314 spécialistes et experts parmi les cadres du groupe pétrolier national, les partenaires de ce dernier ainsi que d'éminents chercheurs de la communauté universitaire et autres spécialistes et professionnels dans les créneaux de soutien et de management. En effet,

parmi les 1 500 participants figureront notamment de grandes compagnies pétrolières internationales dont «ENI, CEPESA et Total» qui sont conviés à ce rendez-vous économique. Onze thématiques couvrant l'ensemble des métiers de l'industrie pétrolière et de soutien feront l'objet de discussions et de débats auxquels les 314 intervenants prennent part à cette manifestation et animent des conférences. Pour rappel, la précédente édition des

JST et d'ExpoSciences avait été organisée en octobre 2015 à Oran sous le thème «La technologie, une réponse aux défis énergétiques d'aujourd'hui et du futur». Plusieurs thèmes avaient été abordés par les participants nationaux et étrangers comme «les stratégies des acteurs dans une industrie énergétique en mutation», «les effets de la baisse des prix du pétrole brut sur l'industrie», «le forage et la technologie de complétion», ainsi que «les techniques et technologies du transport des hydrocarbures». L'exposition «ExpoSciences2» avait regroupé plus de 35 exposants nationaux et étrangers autour du thème «Innovation et la recherche appliquée au service de l'entreprise». Des opérateurs et sociétés spécialisées en énergies, en assurances, en canalisations, ainsi que des associations spécialisées en matière d'énergie avaient également participé à ce rendez-vous scientifique. Il convient de rappeler également que la 10^e édition des JST et la seconde édition de l'Exposciences avaient regroupé plus de 1 200 participants du secteur de l'énergie, des représentants des compagnies pétrolières et gazières, des industriels, des experts, des universités et centres de recherche. T. K.

Dressant un tableau critique sur l'école algérienne

La Ligue des droits de l'Homme pour «un plan stratégique radical»

Avec un budget colossal dépassant les 700 milliards de dinars, un taux de scolarisation dépassant les 90% qui devraient placer le secteur à un rang supérieur en matière de qualité d'enseignement, 400 000 élèves sont pourtant recalés annuellement et dont seuls 250 000 vont en formation professionnelle. Autant d'éléments auxquels s'ajoutent la violence en milieu scolaire et le phénomène des cours particuliers que soulève la Ligue algérienne des droits de l'Homme à l'occasion de la célébration, hier, de la Journée nationale du savoir. A ce titre, considérant cette Journée nationale du savoir comme étant «une halte pour constater, évaluer les problèmes et les carences dans lesquelles se débat l'école algérienne», la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme décortique la situation en évoquant les raisons de l'échec du système éducatif, et ce, malgré un taux de scolarisation dépassant les 90%, et une dépense publique de 700 milliards de dinars, ce qu'elle qualifie en dépit de tout d'un des points positifs de l'enseignement en

Algérie». A ce sujet, la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme dans son constat de «crise aiguë du secteur de l'Education nationale depuis plusieurs années durant lesquelles toutes les tentatives de réformes, incapables d'aboutir à une sortie de tunnel, ont échoué en raison des politiques successives improvisées», s'interrogera, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, sur les raisons d'une telle situation, mais aussi «sur l'intérêt des initiatives de réformes qui ont manqué le niveau requis d'une véritable réforme loin des discours sans consistance et vains». En outre, estimant que «l'échec scolaire est l'un des plus importants dysfonctionnements du secteur», l'instance, qui dit reprendre les chiffres officiels sur la déperdition scolaire, évoquera «les 400 000 élèves recalés, chaque année, du système éducatif dont seulement 250 000 d'entre eux, voire moins, vont en formation professionnelle». De plus, tout en soulignant les proportions en hausse de cette déperdition qu'elle qualifiera d'«hémorragie» particulièrement dans les zones

rurales en raison de l'éloignement des écoles et du taux de pauvreté, la LADDH, outre le problème de surcharge des classes où le nombre d'apprenants atteint et dépasse même les 48 élèves, affirme avoir recensé dans bon nombre de régions à travers le pays des salles de classe, notamment du primaire, inappropriées, en sus de l'absence des réseaux de raccordement à l'eau et à l'électricité, de chauffage, de sanitaires et de médecine scolaire. «Ce sont là autant de situations venant accentuer l'échec du système éducatif du pays», déplore la LADDH qui alerte au passage sur «l'évolution effroyable» du «phénomène des enfants abandonnés qui dépassent les 11 000 cas», selon l'instance.

«Les cours particuliers, ce cancer qui ronge la société algérienne»

Par ailleurs, la Ligue pointerait du doigt également «le phénomène des cours particuliers où les leçons sont largement mieux expliquées qu'en cours formel»,

et qu'elle qualifiera de «cancer rongeant la société algérienne». Un fléau qui, dira-t-elle, «sévit en raison de la déficience et de la faiblesse des enseignants dans les écoles publiques, faisant que certains encouragent leurs élèves à prendre des cours en dehors de l'enceinte des établissements scolaires». Ainsi, «face au coût onéreux des cours particuliers, un grand nombre d'élèves ne pouvant y accéder, finissent par obtenir des résultats insuffisants», constate encore la Ligue. A cet effet, l'instance affirme avoir trouvé dans plusieurs régions du pays «un entassement de plus de 100 élèves dans un garage dénué de toute commodité et conditions d'études, géré par un enseignant exigeant une contrepartie financière à laquelle les familles ne peuvent répondre, obligeant ainsi leurs enfants à arrêter leur scolarité». «Certains élèves le font de leur propre gré pour rejoindre le monde du travail en raison des conditions familiales», ajoute la même source.

Pour toutes ces raisons, la LADDH, interpellant la ministre de l'Éducation nationale, insiste sur l'impératif de prendre les

mesures adéquates garantissant l'équité des chances entre les élèves, à tous les niveaux de la scolarisation. Lesquelles mesures seront prises à travers, estime-t-elle, la promulgation d'une loi interdisant les cours particuliers, au même titre que l'interdiction de la fraude lors des examens et concours professionnels officiels. Au demeurant, pour la LADDH, «la responsabilité de cet échec incombe en grande partie à la tutelle qui exclut les concernés immédiats tant dans l'élaboration que la mise en application des réformes, imposant ainsi ces dernières au peuple qui au final les rejetera». Aussi, appellera-t-elle la première responsable du secteur à regrouper toutes les volontés nationales en vue de mettre en place un plan stratégique radical pour la réforme de l'enseignement, ainsi que la révision du système éducatif dans son ensemble en portant les correctifs nécessaires sur les objectifs, les moyens, les programmes ainsi que les ressources humaines et les infrastructures de base à hauteur des attentes de l'enfant du XXI^e siècle. Lynda Naili

Distribution de 26 000 logements durant les trois prochains mois

AADL : la dernière ligne droite

■ 6 000 logements seront distribués à Alger sur trois étapes durant les trois prochains mois, ainsi que dans plusieurs wilayas telles que Batna, Tlemcen, Chlef, Tiaret, Blida, Béchar, Sétif, Saida, Constantine et autres.

Par Meriem Bnechaouia

Plusieurs opérations d'attribution de logements de type AADL son programmées à travers le territoire national durant les trois mois à venir, avec, pour commencer, la distribution de pas moins de 6 000 unités dans la capitale. C'est en tout cas ce qu'a annoncé le ministre de l'Habitat à Alger, où il a présidé le lancement de l'opération de remise des décisions de pré-affectation au siège de l'Agence AADL. Selon Abdelwahid Temmar, il sera procédé à la distribution de 26 000 unités de logement «AADL» dans 22 wilayas durant les trois prochains mois (mai, juin et juillet), dans le cadre du programme location-vente «AADL» et ce, conformément à un calendrier précis. Le ministre a précisé que 6 000 logements seront distribués à Alger sur trois étapes durant les trois prochains mois, ainsi que dans plusieurs wilayas telles que Batna, Tlemcen, Chlef, Tiaret, Blida, Béchar, Sétif, Saida, Constantine et autres. Le premier responsable du secteur a mis en avant la détermination du secteur à moderniser la relation du citoyen avec l'administration, à travers l'ouverture d'un espace qui lui sera dédié pour accomplir les différentes procédures «à distance». «Toutes les procédures seront faites à distance, d'autant que nous œuvrons à créer prochainement une nouvelle application qui permettra au citoyen de suivre toutes les étapes de son dossier (dépôt de la demande jusqu'à la remise des clés)», a déclaré M. Temmar. Le premier responsable du secteur a fait savoir que l'année 2018 sera «celle de l'introduction des techniques modernes dans le traite-



ment des demandes de logement et de rapprochement entre l'administration et le citoyen». Concernant les recours déposés relatifs au programme AADL2, ils ont atteint un total de 11 883 cas durant les différentes enquêtes, dont 6 800 cas concernent le fichier national du logement (4 592 ont été refusés) et 1 000 cas concernent l'enquête menée par le ministère de l'Intérieur et consistent principalement en la problématique de la double inscription des conjoints qui se sont vu accorder le droit de choisir entre la cession au profit de l'une des deux parties ou le placement de l'appartement au nom des deux époux. Pour ce qui est des recours concernant la conservation foncière, ils ont atteint 15 000 cas dont près de 5 291 ont été refusés suivant l'instruction ministérielle fixant les critères d'exclusion (pour ceux qui possèdent un logement de moins de 50 m², un terrain ou inclus dans l'héritage). Selon le ministre, il a été décidé de définir une date précise pour répondre

aux souscripteurs après le dépôt de leurs recours. L'examen des recours dans le cadre du programme AADL1 a concerné 14 000 cas. Soulignant, par ailleurs, qu'un quota de 7 944 LPP sera prêt en juin prochain, le ministre a indiqué que ces logements seront programmés pour être distribués selon le paiement et les wilayas, dont 440 logements à Ain Benian (Alger), 1 020 à Réghaia (Alger) et d'autres dans les wilayas de Bouira, Tlemcen, Batna, Skikda, El Oued, Blida, Biskra et Chlef. Les souscripteurs de cette formule pourront consulter l'avancement de leurs dossiers sur le site électronique de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI). Le secteur organise aujourd'hui avec le Centre national du contrôle technique de la construction (CTC) une rencontre pour lancer les démarches et les transactions «à distance» réservées aux opérateurs activant dans le domaine, à l'instar des architectes et des ingénieurs en génie civil.

Les souscripteurs 2013 invités à retirer les pré-affectations

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a lancé l'opération de remise des pré-affectations des logements au profit des souscripteurs du programme Location-vente (AADL2-2013) ayant effectué le choix du site et procédé au paiement de la troisième tranche, a indiqué l'Agence sur son site internet. «Il est porté à la connaissance des souscripteurs du programme location-vente AADL2 ayant effectué le choix du site et procédé au paiement de la troisième tranche, qu'ils sont programmés progressivement pour le téléchargement des pré-affectations dans la rubrique : pré-affectation», a précisé l'AADL. Téléchargeables à partir du site internet officiel de l'AADL, les pré-affectations des logements au profit des concernés s'effectuent selon un planning fixé par l'Agence où les souscripteurs sont scindés par wilaya, alors que les pré-affectations peuvent être retirées à des dates successives jusqu'à la fin du mois en cours. Treize wilayas sont concernées par la remise des pré-affectations à partir du 15 avril 2018, à savoir : Adrar, Laghouat, Batna, Blida, Tamanrasset, Sétif, Saida, S.B.Abbès, Constantine, Msila, Oran, Bordj Bou Arréridj et Naâma. A partir du 18 avril 2018, ce sera El Bayadh, Biskra, Oum El Bouaghi, Mila, Tiaret, Skikda, tandis que Chlef, Béchar, Tlemcen, Djelfa, Annaba, Relizane, seront programmées à partir du 22 avril 2018. En dernier lieu, les souscripteurs de la wilaya d'Alger peuvent retirer leur pré-affectation à partir du 25 avril 2018. Un quota initial de 50 000 pré-affectations seront remises à travers toutes les wilayas dans le cadre de cette opération, dont 10 000 uniquement dans la wilaya d'Alger. **M. B.**

Résultats de l'enquête de l'Unop

Près de la moitié des Algériens peinent à s'approvisionner en médicaments

Selon les résultats d'une récente étude présentée hier et initiée par l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop) sur la consommation des médicaments en Algérie, 37% de la population assure avoir eu des difficultés à s'approvisionner en médicaments. Sur ce nombre, 40% ont affirmé n'avoir pas trouvé le médicament prescrit, ni en princeps ni en générique. Menée par la société Immar Research and Consultancy, de février à mars 2018, l'étude en question s'est intéressée au comportement des Algériens vis-à-vis de leur santé en général et des médicaments en particulier, en ciblant un échantillon représentatif de 2 603 personnes issues de 23 wilayas. La tranche d'âge allant de 18 à plus de 60 ans, dont 50% de femmes, avec un niveau d'instruction disparate et une majorité de résidents en milieu urbain. L'enquête, présentée par le direc-

teur général d'Immar, Brahim Saïl, a révélé que 52% des personnes ayant consommé des médicaments parmi le panel interrogé ont privilégié l'automédication, alors que 45% de ce dernier recourent à la phytothérapie, essentiellement en s'approvisionnant chez les herboristes. Selon les résultats de l'étude qui révèle aussi qu'en ces cas, 22% de la population interrogée n'a pas pris ses médicaments alors que 42% d'entre elle a dû faire 3 pharmaciens pour pouvoir son ordonnance. Elle révèle aussi que 42% des personnes ayant consommé des médicaments l'an dernier ont sollicité les pratiques alternatives comme la roqia, la hijama et autres. 57% des personnes interrogées ont fréquenté des structures de santé publique, dont 81% se disant satisfaites quant à la qualité de la prise en charge reçue, alors que sur les 67% ayant fréquenté les struc-

tures privées de santé, 89% ont tout aussi exprimé leur satisfaction. Par ailleurs, l'étude a démontré que 81% des Algériens interrogés ont affiché leur contentement quant aux effets des médicaments consommés durant l'année écoulée. Selon le président de l'Unop, Abdelouahab Kerrar, cette étude est la première du genre en Algérie et est venue combler un grand vide dans ce domaine, de même qu'elle représente une matière pour les universitaires et autres chercheurs, en même temps qu'elle oriente les pouvoirs publics ainsi que les opérateurs en pharmacie s'agissant du médicament. Abordant la question de la disponibilité du médicament, le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens algériens, Lotfi Benbahmed, s'est félicité, de son côté, de ce que le ministère de la Santé ait élaboré une instruction obligeant les laboratoires phar-

maceutiques étrangers à garantir un stock prévisionnel de 9 mois en ces produits. Précisant que cette disposition est effective à partir de l'année en cours, il a ajouté que ces derniers se doivent, en outre, de récupérer désormais les stocks périmés de médicaments, conformément au programme d'importation pour l'année 2018. Sur la question est-ce que le pharmacien vous propose spontanément des produits génériques ? 99% des interviewés ont affirmé acheter leurs médicaments en pharmacie. Le pharmacien propose spontanément des produits génériques à 55%, relève encore l'étude. Il semble aussi que le produit pharmaceutique produit localement est apprécié par la population. L'étude souligne que 91% de la population accepte de consommer un produit fabriqué localement contre seulement 9% qui affiche une préférence pour le

LA QUESTION DU JOUR

Bachar al-Assad décrit en psychopathe

Suite de la page une

Un Dennis Rader qui aurait une police, une armée et des armes, des alliés internationaux, et tout un peuple à terroriser et à torturer. Si pour un moment en effet on oublie la personne même de Bachar al-Assad, pour lui substituer celle d'un des grands pervers de l'histoire mondiale du crime, eh bien, il n'y aurait quasiment rien à changer quant à l'approche descriptive, au regard de celle dont le premier fait aujourd'hui l'objet de certains Occidentaux. Tout comme eux, il serait une énigme insondable. On sait ce qu'ils font, on ne sait pas ce qu'ils sont. Tout ce que l'on sait d'eux, c'est que les souffrances qu'ils causent aux innocents est pour eux le plaisir suprême. C'est ainsi que plus d'une fois Donald Trump a traité le président syrien d'animal. Sûrement il voulait dire qu'il ne devait rien avoir d'humain pour faire ce qu'il a fait à plusieurs reprises, ou plus exactement pour ce qu'il est censé avoir fait. Quand on commence par accuser quelqu'un d'atrocités, on ne peut ensuite que le déshumaniser, autrement on ne pourrait pas s'expliquer qu'il ait agi à plusieurs reprises d'une façon aussi abominable. Or, évidemment, il n'y a pas que Trump pour voir en Bachar al-Assad un monstre de cruauté. Pas un seul de ceux qui croient à sa culpabilité qui ne soit pas dans le fond de cet avis. Quelqu'un qui en plus de tuer et de torturer sans raison s'arrange pour attirer sur lui les foudres légitimes de ses ennemis ne peut être en effet qu'un malade et un pervers absolu. Les Européens répugneront sans doute à employer à propos du président syrien le langage cru du président américain. Mais le seul fait qu'eux aussi le croient coupable d'attaques chimiques militairement inutiles implique que pour eux également il fait figure de grand criminel. Ni eux ni Trump ne vont toutefois jusqu'à flétrir de la même façon ses alliés, même s'ils n'hésitent pas à les accuser de complicité avec lui. N'étaient ces derniers, Bachar al-Assad aurait depuis longtemps déjà subi le supplice de Kadhafi, à voir l'entreprise de déshumanisation systématique dont il est l'objet de la part des Occidentaux, depuis maintenant nombre d'années. **M. H.**

produit importé. Il faut citer que 41% de la population déclare garder leurs médicaments non consommés à la maison et 36% les jeter à la poubelle contre uniquement 26% qui décident de les remettre à la pharmacie. Et pour terminer l'étude indique que 58% de la population consomme des médicaments génériques et 28% des Algériens déclarent consommer des compléments alimentaires.

Louiza Ait Ramdane

Ooredoo et IQRAA célèbrent «Yaoum el ilm» et décernent le Prix Ooredoo d'alphabétisation 2018

DANS le cadre de la mise en œuvre de leur partenariat stratégique, Ooredoo et l'Association algérienne d'alphabétisation IQRAA ont célébré, la Journée du savoir «Yaoum el ilm», coïncidant avec le 16 avril de chaque année, dans une cérémonie organisée le dimanche 15 avril 2018 à Alger.

Cet événement qui a vu la présence d'officiels et de représentants d'institutions et d'organismes publics, notamment M^{me} Meriem Chorfi, déléguée nationale à la protection de l'enfance, Lamine Bechichi, ancien ministre, M^{me} Aïcha Barki, présidente de l'association IQRAA, des cadres de Ooredoo et des personnalités nationales actives dans le domaine de la culture et de l'éducation, a été consacré à la remise du Prix Ooredoo d'alphabétisation dans sa quatrième édition.

Pour cette année 2018, le jury présidé par Salah Belaid, président du Haut-conseil de la langue arabe, a décidé de remettre, après étude et examen des candidatures, le Prix Ooredoo d'alphabétisation à Abdelouahid Zikem, ancien professeur de physique et enseignant à distance à l'Université, pour son projet «Le jeu du dialogue».

A l'occasion de cette cérémonie, M^{me} Aïcha Barki, présidente de l'association IQRAA a affirmé : «*Nous remercions notre partenaire Ooredoo qui démontre à chaque fois son soutien indéfectible à nos projets et nos actions depuis plus de douze ans de collaboration fructueuse.*».

Pour sa part, le directeur commercial exécutif (CCO) de Ooredoo, Jose Nazario, a déclaré dans un message lu par Ramdane Djezairi, directeur opérationnel des relations publiques et médias : «*... Ooredoo continuera d'exprimer sa responsabilité au sein de la société algérienne en mettant son savoir-faire au profit des apprenants et en encourageant les initiatives visant à promouvoir la connaissance et l'éducation.*».

Il est à noter que, lors de cette cérémonie, l'appel à candidature pour le 5^e Prix Ooredoo d'alphabétisation a été lancé. Les candidats sont invités à déposer, jusqu'au 28 février 2019, leurs travaux et concourir pour remporter le prix de l'édition 2019.

Pour toute information complémentaire concernant ce prix, prière de contacter le Département des relations publiques et médias à l'adresse : rpubliques@ooredoo.dz

R. D.

Prisons

Près de 4 300 détenus candidats au Bac 2018

■ *Quelque 4 280 détenus dans les établissements pénitentiaires se présenteront aux épreuves du baccalauréat session 2018, a annoncé lundi le ministère de la Justice dans un communiqué.*

Par Siham B.

La même source précise que parmi 42 937 inscrits à l'enseignement général durant l'année scolaire en cours 2018-2019, au sein des établissements pénitentiaires, 4 280 détenus sont candidats pour passer les épreuves du Baccalauréat, alors que l'on dénombre 4 450 détenus qui se présenteront aux épreuves de fin de cycle moyen. Le nombre d'inscrits parmi les détenus dans les établissements pénitentiaires dans les filières de la formation professionnelle jusqu'au mois de février, a atteint 37 479 inscrits, selon le communiqué. Dans le même contexte, le ministère de la Justice a annoncé que les festivités commémorant «Youm el ilm» (Journée du savoir) coïncidant avec le 16 avril, seront abritées, mardi, par les établissements de rééducation et de réadaptation et qu'auparavant, il a été procédé à célébration de cette journée à travers l'organisation de concours dans tous les établissements pénitentiaires à travers tout le territoire national,



et qui a vu la participation des détenus, catégories et âges confondus (hommes, femmes, adolescents), dans les domaines de l'enseignement général, de la formation professionnelle et de l'artisanat. Les concours ont également porté sur les domaines

intellectuels, scientifiques, littéraires, la poésie, les beaux-arts, la musique, le théâtre et la récitation du Saint Coran. Lors de cette célébration, les détenus bacheliers seront récompensés en vue de les encourager pour leurs efforts fournis et la persévé-

rance dont ils ont fait preuve, en optant pour la voie du savoir, de la connaissance et de l'éducation pour préparer l'insertion effective dans la société, a conclu le communiqué.

S. B./APS

Ligue arabe

Caïd Essebsi : La Tunisie accueillera le prochain sommet arabe

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a annoncé dimanche à Dhahran, en Arabie saoudite que son pays accueillera le prochain sommet de la Ligue arabe, a rapporté lundi l'agence de presse TAP. Dans une allocution prononcée à la clôture du 29^e Sommet arabe qui s'est tenu à Dhahran, M. Caïd Essebsi s'est réjoui d'accueillir le prochain Sommet arabe et honoré de présider ses travaux qui se dérouleront en Tunisie. «*Convaincue de l'importance de défendre nos causes et notre destin commun et de la nécessité de dynamiser l'action arabe commune, la Tunisie est honorée d'accueillir les assises du 30^e sommet.*», a déclaré le président Caïd Essebsi. «*Nous travaillerons de concert, pour faire réussir le prochain Sommet arabe, de manière à promouvoir l'action arabe et répondre aux aspirations et attentes des peuples arabes.*», a-t-il ajouté. Il a

formé l'espoir de voir le prochain Sommet constituer une occasion pour raffermir les liens de fraternité et consolider l'action arabe commune.

Bensalah s'entretient avec le président tunisien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu, dimanche à Dhahran, en marge des travaux du 29^e Sommet arabe, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec le Président tunisien Beji Caïd Essebsi. M. Bensalah a transmis au Président tunisien les salutations «*fraternelles*» du Président Bouteflika et ses «*vifs remerciements pour les marques de sympathie, de compassion et de solidarité qu'il a*

euues à l'endroit de l'Algérie, à la suite du tragique accident d'avion survenu le 11 avril dernier». Le président du Conseil de la nation a également félicité le président tunisien pour son offre entérinée par le Sommet de Dhahran, d'abriter en 2019, le prochain Sommet arabe. Pour sa part, M. Essebsi a prié M. Bensalah de bien vouloir transmettre à «*son frère*» le Président Bouteflika ses sentiments d'*«amitié et de solidarité»* ainsi que ses «*vœux de prospérité*» pour le peuple algérien. Par ailleurs, lors de l'entretien, il a été procédé à un échange de vues approfondi sur certaines questions régionales, notamment la situation en Libye et au Sahel. L'entretien s'est déroulé en présence des ministres des Affaires étrangères des deux pays, Abdelkader Messahel et Khmaïes Jhinaoui.

Kamel L.

Ihaddaden Oufella /Béjaïa

Des habitants réclament une part de développement en faveur de leur quartier

Des habitants du quartier Ihaddaden Oufella ont observé un rassemblement de protestation devant le siège de l'APC. Ces derniers protestaient, une nouvelle fois, pour ne pas dire, une énième fois, contre la dégradation de la situation que connaît le quartier, et surtout «*le peu d'empressement*» des autorités locales à les régler du moment que le problème traîne depuis de très longs mois. Ils ont interpellé, à l'occasion, la nouvelle APC afin de se tourner vers le quartier et apporter des réponses rapides à leurs revendications qui remontent, selon eux, à plusieurs années. A ce titre, ils dénoncent «*la marginalisation*» du quartier qui n'a pas bénéficié de projets

comme d'autres cités de la commune, au titre du budget de l'année 2018. Ils demandent à ce propos, une part du budget pour la réalisation de projets de développement en faveur du quartier, notamment en ce qui concerne le revêtement des routes et accès, les travaux d'assainissement, de voirie, etc. Pour les mécontents, le quartier devait bénéficier de plusieurs projets d'infrastructures de base et autres liées à l'amélioration du cadre de vie mais, ces derniers ont été délocalisés vers d'autres lieux. Pour leur part, les habitants de Boussouman, Atouaf dans la municipalité de Tizezrit réclament eux aussi la remise en état de la route sur 9 km. Une route

débouchant sur une dizaine de villages et lieux-dits, selon eux. Le chemin est dégradé suite aux travaux de raccordement à l'eau potable et alimentation au gaz naturel, expliquent-ils, très irrités. Ils rappellent avoir sollicité les autorités locales et averti tout le monde, en vain, sur la non-remise en état de cette route qui n'est plus carrossable suite aux travaux de raccordement en eau potable et aux travaux d'alimentation en gaz naturel réalisés l'an dernier. «*L'entreprise réalisatrice a terminé les travaux, empoché son argent et a laissé le chemin sans remise en état et les autorités ne semblent pas s'en soucier.*», déclare un habitant.

H.Cherva

Produits alimentaires

Levée de la suspension à l'importation des intrants

■ Le ministère du Commerce a procédé, hier, à la levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de plusieurs produits alimentaires, à l'instar d'intrants des jus et boissons, des yaourts, des biscuits, des confiseries et des chocolats, a indiqué un communiqué de ce département ministériel.

Par Younès F.

«**C**es intrants, communément désignés sous le nom "arômes" sont désormais libres à l'importation à la condition d'accomplissement, par les opérateurs intéressés et chacun en ce qui le concerne, des procédures de domiciliation bancaire exigibles en la matière», précise la même source. Cette action «s'inscrit dans les travaux de révision et de mise à jour de la liste des produits suspendus provisoirement à l'importation dont les résultats seront communiqués incessamment», poursuit le ministère. Pour rappel, 851 produits (notamment alimentaires) relevant de 45 catégories de marchandises sont soumis au régime des restrictions à l'importation depuis janvier 2018, et ce, jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Outre la suspension d'importation de ces 851 pro-



duits, des mesures à caractère tarifaire ont été instaurées dans le cadre de l'encadrement des importations. Cependant, sur la

base des requêtes d'entreprises industrielles plaidant pour la levée ou la suspension de l'importation de certains produits et matières premières, reçues par le ministère du Commerce, la Commission de sauvegarde de la production nationale a tenu depuis le début de l'année 2018 quatre réunions avec des filières industrielles. Cette commission reçoit des requêtes soit pour élargir la liste des produits aux mesures de sauvegarde (suspension ou relèvement des droits de douane ou soumission à la Taxe intérieure de consommation), soit pour la levée de l'interdiction à l'importation de certaines marchandises ou matières premières non produites localement ou insuffisamment produites en quantité ou fabriquées avec une qualité qui ne répond pas aux besoins des industriels. C'est dans ce sens que les restrictions à l'importation avaient déjà été levées pour des produits et intrants classés dans cinq sous-positions tari-

fares (plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matière plastique, sacs d'emballages pour produits alimentaires en polymères de l'éthylène, à l'exclusion des sacs aseptiques pour l'emballage des produits alimentaires, sachets...). L'introduction de ces produits dans la liste initiale des produits suspendus à l'importation s'explique par le fait qu'ils relèvent d'une sous-position tarifaire qui rassemble à la fois des produits existant suffisamment sur le marché national et aussi ceux qui ne sont pas fabriqués localement ou insuffisamment produits. Mais il est arrivé que la mesure de suspension a touché tous les produits relevant d'une même sous-position tarifaire alors que cette interdiction à l'importation en ciblait un seul produit, et ce, du fait que le tarif douanier n'a que dix chiffres et qui est donc incapable de contenir les détails des sous-produits.

Y. F.

Production de pomme de terre, de lait et de matériel agricole

Des investisseurs allemands intéressés par le partenariat avec des Algériens

L'expert de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, Walter Pflüger, a affirmé, à Mostaganem, que des investisseurs allemands sont intéressés par le partenariat avec des Algériens dans les domaines de production de pomme de terre, de lait et de matériel agricole. L'agronome allemand a souligné, lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques locaux, que l'Allemagne désire créer un centre technique d'excellence, à l'instar de ceux implantés dans les pays voisins, pour la formation, l'accompagnement et l'échange d'expériences, notamment

dans les domaines de la production de pomme de terre et de lait. Walter Pflüger a ajouté que les investisseurs allemands sont ouverts aux idées et projets pour les développer et les concrétiser en Algérie, surtout en matière d'organisation agricole, d'accompagnement technique, de formation et de technologies modernes. Pour sa part, l'opérateur en matériel et équipements agricoles, Abdelkader Adda Benyoucef, a mis l'accent sur l'importance de transformer cette volonté allemande en partenariat dans un programme de développement des filières agricoles, dont la pomme de terre,

les maraîchers, d'amélioration des moyens et des capacités de stockage, d'organisation de la production, d'augmentation du rendement et de modernisation du parc technique des récoltes agricoles. Le président de la Chambre agricole de la wilaya de Mostaganem, Doubi Bounoua Ladjel a, quant à lui, indiqué que cette rencontre contribue à développer les relations entre les opérateurs locaux et leurs homologues allemands, ajoutant que Mostaganem est une zone idoine pour abriter un centre d'excellence de formation et d'expériences dans le domaine de la pro-

duction de pomme de terre eu égard à ses potentialités de production de pomme de terre de saison, primeur et d'arrière-saison. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de promotion des échanges extérieurs et de développement de la coopération entre l'Allemagne et les pays en développement, dirigé par la Chambre algéro-allemande du commerce et d'industrie et financé par le ministère allemand de la Coopération économique et de Développement et le Centre allemand d'émigration et du développement international.

Assia D./APS

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 71 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont baissé hier en cours d'échanges européens, après avoir atteint des sommets la semaine dernière, les investisseurs profitant de l'apaisement des tensions en Syrie pour enregistrer leurs bénéfices. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,67 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 91 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mai perdait 84 cents à 66,55 dollars. Le pétrole avait terminé la semaine dernière à son plus haut niveau depuis décembre 2014, du fait de tensions géopolitiques croissantes, qui ont vu les Etats-Unis et leurs alliés français et britanniques tirer durant le week-end une centaine de missiles sur des sites militaires et des centres de recherche en Syrie. Selon Connor Campbell, analyste pour Spreadex, «maintenant que les craintes se sont apaisées, l'or noir recule». «Des prises de bénéfices ont été observées dès l'ouverture des marchés», a souligné Jasper Lawler de London Capital Group, ajoutant que selon lui, les prix devraient néanmoins rester

soutenus par la persistance des tensions au Moyen-Orient. Vendredi, le rapport de l'Agence internationale de l'énergie avait souligné que l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) était en passe de réussir son pari de rééquilibrer les cours. L'Opep, associée à d'autres

producteurs non-membres dont la Russie, a décidé fin 2016 de limiter sa production afin de résorber les stocks excédentaires et tenter ainsi de redresser le prix. Néanmoins, les prix pourraient rester sous pression du fait d'une offre américaine qui ne cesse d'augmenter. «Sept puits de

pétrole aux Etats-Unis ont vu le jour la semaine du 13 avril, portant le total de puits actifs à 815, un niveau record depuis mars 2015», a noté Hussein Sayed, analyste pour FXTM, en s'appuyant sur le rapport hebdomadaire de la société américaine Baker Hughes.

M. A./Agences

Changes

L'euro stable face au dollar

L'euro était toujours stable hier face au dollar dans un marché rassuré par l'absence d'escalade après les frappes ciblées menées en Syrie mais restant attentiste. Dans la matinée, l'euro valait 1,2331 dollar, comme vendredi vers soir et contre 1,2327 dollar jeudi soir. La monnaie unique européenne baissait face à la devise japonaise à 132,20 yens, contre 132,38 yens vendredi soir. Le billet vert baissait lui aussi face à la monnaie nipponne à 107,21 yens, contre 107,35 yens vendredi. «Les marchés intègrent l'attaque chirurgicale au cœur du programme d'armement chimique de la Syrie car les investisseurs considéraient cette issue comme hautement probable», a indiqué Stephen Innes, responsable de l'Asie-

Pacifique chez OANDA. «Avec la guerre commerciale et maintenant la Syrie, il est préférable de ne pas se sentir trop à l'aise à ce stade, car les fluctuations du risque sur le marché resteront importantes cette semaine», a-t-il toutefois ajouté. Selon les analystes, l'un des plus grands risques à court terme reste l'utilisation éventuelle par les Etats-Unis de la politique monétaire à des fins de guerre commerciale. L'euro restait stable du fait que des chiffres sur l'inflation en Allemagne et en Espagne en mars ont confirmé les premières estimations provisoires. La monnaie européenne avait baissé en fin de semaine après la publication du compte rendu de la BCE qui a montré que les responsables s'inquiétaient des effets sur

l'économie d'un euro plus fort et de la capacité de la banque centrale à atteindre sa cible de 2% d'inflation. L'inflation est ainsi apparue divisée en mars sur le degré de surchauffe dans l'économie, un élément déterminant pour jauger l'inflation à venir et faire évoluer la politique monétaire de l'institution. En début de matinée, l'or valait 1 344,11 dollars contre 1 345,42 dollars vendredi soir. Le bitcoin valait 8 025,39 dollars, contre 7 903,90 dollars vendredi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg. La monnaie chinoise valait 6,2837 yuans pour un dollar contre 6,2750 yuans pour un dollar vendredi après-midi.

R. E.

Boumerdès

Mobilisation de cinq zones d'activités au profit de la filière aquacole

■ Cinq zones d'activités, situées sur le littoral de la wilaya de Boumerdès, ont été mobilisées pour être à la disposition des opérateurs et investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, a-t-on appris du directeur de la pêche et de l'aquaculture.

Par Lyes B.

Ces zones d'activités, répondant à tous les critères en vigueur relatifs, entre autres, à leur proximité des routes principales et des ports et à leur compatibilité avec l'activité prévue à leur niveau, outre leur agrément par les autorités centrales et les experts de la FAO (Food and agriculture organization of the United Nations), sont situées à Dellys, Cap Djinet, Zemmouri Est et Ouest et Boudouaou El Bahri, a indiqué à l'APS Kadri Cherif. D'autres zones «continentales», destinées au développement de la même activité (aquaculture), sont également mobilisées par la wilaya au niveau de trois grands barrages locaux, a ajouté le responsable, citant le barrage «El Hamiz», ayant déjà bénéficié d'opérations d'ensemencement de 250 000 alevins de poissons, au moment où le barrage «Kedara Bouzegza» a enregistré

l'ensemencement de près de 1 200 000 d'alevins de daurade et de barbot, en plus d'innombrables autres alevins de daurade royale ensemencés au barrage «Beni Amrane». D'autres barrages de moindre importance dans la wilaya ont aussi fait l'objet d'opérations d'ensemencement d'alevins, à l'instar de celui d'«Oued Amara», dans la commune de Cap Djinet, théâtre de l'ensemencement de trois millions d'alevins, ou encore le barrage de l'«Oued Larbâa», ensemencé par 500 000 alevins de poissons de différents types, au moment où le barrage de l'«Oued Chender», à Naciria, a vu l'ensemencement de 150 000 alevins, selon les chiffres fournis par Kadri Cherif. Toujours au titre des moyens mobilisés par la wilaya de Boumerdès pour développer le secteur, le responsable a cité nombre de retenues coll-



naires, de cours d'eau (Issers et Sebaou) et de bassins agricoles mis à la disposition des opérateurs du domaine, et dont une majeure partie a déjà été ensemencée d'alevins de différents poissons, dont la daurade, le barbot et autres. Durant ces dernières années, la wilaya a enregistré la délivrance de 26 contrats de concession pour la réalisation de projets d'élevage de poissons en mer et eau douce, a-t-il par ailleurs signalé. Parmi ces projets, le responsable du secteur a cité 21 investissements dans l'élevage de poissons dans des cages flottantes (en mer), deux projets pour l'élevage de moules (en mer), un projet pour l'élevage de crevettes (en bassin), un projet d'élevage de poissons en eau douce (barrage) et enfin un projet d'élevage de poissons en eau salée (dans des bassins). A noter que les dossiers de cinq de ces projets se trouvent actuellement en cours de classification par les services de l'environnement, contre trois projets en examen au niveau des banques, au

moment où le reste des projets est en cours de préparation. Avec l'entrée en production d'un nombre de fermes d'élevage de poissons d'eau douce, la wilaya a vu sa production en la matière portée de 1 266 kilos en 2014 à pas moins de 25 759 kilos en 2017, au moment où la production issue de l'élevage aquacole, en mer, a été estimée à 123 000 kilos en 2017, contre 140 400 kilos en 2014, a indiqué M. Kadri, sans citer les motifs à l'origine de cette baisse.

L. B./APS

Ouargla

Vers le développement de la culture de la spiruline dans le Sud

Des démarches ont été entreprises pour développer la culture de spiruline (micro-algue) dans le sud du pays, au regard de son intérêt commercial et économique, ont indiqué des responsables de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA) basée à Ouargla. Cette instance régionale, qui coiffe six wilayas de la région sud-est (Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat), «s'engage à encourager les agriculteurs désireux d'investir dans ce domaine, en multipliant les activités liées à l'ensemencement et la culture de cette espèce aquatique, très riche en vitamines, protéines et autres éléments nécessaires à la santé humaine», a précisé le directeur de la chambre, Faouzi Habita, en marge d'une session de formation en aquaculture. «Il s'agit de les inciter à créer des micro-entreprises versées dans le domaine de la production de la spiruline à la lumière

d'une stratégie économique durable», a-t-il expliqué. Encadrée par des spécialistes de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda) et de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO), cette session de formation de trois jours (15-16-17 avril) à laquelle prennent part près de 70 agriculteurs et investisseurs ainsi que des étudiants, a pour objectif de mettre en exergue les techniques modernes pratiquées dans la culture de la spiruline, dont les normes écologiques requises (eau, climat, salinité, etc.), en plus ses multiples utilisations, selon la même source. La culture de la spiruline enregistre, depuis quelques années, des résultats «probants» dans le sud du pays, notamment dans la wilaya de Tamanrasset qui dispose d'un important gisement naturel de cette espèce aquatique considérée aujourd'hui comme l'une des principales ressources économiques dans

différents pays du monde. Le programme de cette session de formation comporte un atelier sur «l'utilisation de végétaux aquacoles y compris la spiruline», ainsi que une présentation sur les études et recherches sur la spiruline, menées par l'enseignant à l'UKMO, Ali Saggai. Organisée en partenariat avec l'association locale de l'apiculture et de l'aquaculture, cette manifestation scientifique, qu'abrite le Centre de formation et d'apprentissage «Salah-Eddine-El-Ayoubi» (chef-lieu de wilaya) est une occasion d'améliorer les connaissances en matière de culture de la spiruline, tout en encourageant la consommation de ce type d'espèces (micro-algue bleu-vert de la famille des cyanobactéries), selon les organisateurs. La spiruline constitue un complément alimentaire idéal pour plusieurs personnes, dont les végétariens et les sportifs, en raison de son apport en énergie et endurance au corps.

Hocine A.

Tlemcen

Le téléphérique sera de nouveau opérationnel le 5 juillet

Le téléphérique de Tlemcen, à l'arrêt depuis 2015, sera de nouveau opérationnel le 5 juillet prochain, à l'occasion du double anniversaire de l'indépendance nationale et de la jeunesse, a annoncé le wali, lors de la première session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ce moyen de transport, très prisé par les citoyens et les visiteurs de la wilaya, sera relancé en prévision de la saison estivale, a indiqué Ali Benyaïcha devant les élus de l'APW qui se penchaient, entre autres points inscrits à l'ordre du jour de cette session, sur les préparatifs de la saison estivale

2018. Le téléphérique fait l'objet, actuellement, de la finalisation des travaux de réhabilitation engagés par l'Entreprise algéro-française de transport par câbles (ETAC), a fait savoir, pour sa part, le directeur des transports de la wilaya, Noureddine Attar, signalant que cette opération a concerné le renouvellement des câbles et le changement des télécabines par d'autres plus grandes. L'entreprise ETAC gère le téléphérique une fois réhabilité, a déclaré le directeur des transports, rappelant que la réhabilitation du téléphérique de Tlemcen est inscrite au titre de la

politique de modernisation des télécabines à l'échelle nationale. En outre, c'est un moyen de transport hautement touristique pour le plateau «Lalla Setti» qui enregistre un flux important de visiteurs durant toute l'année, a-t-il estimé. La plate-forme de départ du téléphérique est localisée au site du Grand bassin ou «Sahridj M'bedda», avec une station intermédiaire près du lycée «Ibn Zekri» avant d'aboutir au plateau de Lalla Setti, soit une distance de 1 665 mètres. La station arrivée du téléphérique est implantée au plateau de Lalla Setti, où un ensemble d'actions

d'aménagement ont été réalisées pour améliorer davantage le site et le rendre plus accueillant et attractif. Dans son intervention, le directeur du tourisme de la wilaya, Yacine Ababsa, a indiqué que 12 hôtels ont renforcé cette saison estivale 2018, mettant davantage de lits à la disposition des estivants. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de cette session, notamment le plan d'aménagement touristique de la ZET d'Ain Adjroud, la situation du secteur des postes et télécommunications, les transports et la santé scolaire.

T. K.

M'sila

Réception «fin avril» du projet de doublement de la RN-8

LE PROJET de doublement du tronçon Sidi Aïssa - Ain Lahdijel (wilaya de M'sila) de la RN-8 sera réceptionné «au plus tard fin avril courant», a annoncé la direction locale des travaux publics. Vingt-trois km de ce tronçon, long de 30 km, ont été réceptionnés et les travaux sur les 7 km restants sont en voie d'achèvement, selon la direction qui précise que le projet confié à une entreprise privée a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 180 millions DA. Ce projet permettra d'éliminer «les points noirs» et d'améliorer le trafic sur cet axe en direction de Sidi Brahim, a-t-on ajouté, relevant que la RN-8 connaît quotidiennement un dense trafic de véhicules dont la majorité des poids lourds transportant les matériaux de construction de M'sila vers le reste du pays. Plus de 15 000 véhicules traversent chaque jour cette route, a-t-on poursuivi. Depuis 2000, le secteur des travaux publics dans la wilaya de M'sila a bénéficié, au total, de 40 milliards de DA ayant permis notamment l'entretien de 950 km de routes nationales et la réalisation de voies de contournement pour les villes de M'sila, Boussaâda et Sidi Aïssa.

R. R.



Municipales 2018 en Tunisie

La BCT fixe les conditions de financement des campagnes électorales

■ Tout financement étranger est interdit, même s'il provient d'étrangers résidents en Tunisie, qu'ils soient rémunérés en dinar tunisien ou en devise étrangère.

Par Amel N.

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a émis dans une circulaire des consignes adressées aux banques, visant à contrôler le financement des campagnes électorales des municipales et à assurer une bonne traçabilité de la circulation des fonds. Ainsi, les banques sont tenues de n'autoriser qu'un seul compte bancaire par liste candidate, ouvert uniquement au nom du candidat tête de liste. Le compte doit également être ouvert auprès d'une banque de l'arrondissement relatif à la municipalité, ou bien dans le gouvernorat si la banque ne possède pas de bureaux dans la région. Quant à la gestion du compte, celle-ci doit être assurée par le mandataire financier de la liste, qui devra s'occuper de sa clôture le moment voulu, selon les règles en vigueur. La BCT liste également les pièces nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire pour les listes candidates aux municipales. Celle-ci comprend une copie conforme de l'attestation d'acceptation de la candidature, une copie de la carte d'identité de la tête de liste, ou n'importe quel autre document officiel prouvant son identité, une copie conforme de la désignation du mandataire financier par la tête de liste, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du mandataire. S'agissant de la provenance des fonds, la BCT indique clairement que ceux-ci ne doivent provenir que de deux sources. La première porte sur les transferts en dinars provenant du budget de l'État qui ont été alloués à la liste dans le cadre d'une indemnité à titre d'aide publique, et les comptes locaux au titre de l'autofinancement, de la part des membres de la liste ou du parti auquel elle appartient. Les transferts en dinars peuvent également provenir des comptes locaux des citoyens tunisiens résidents, conformément à la législation fiscale au titre du financement privé de la campagne. Tout financement étranger est toutefois interdit, même s'il provient d'étrangers résidents en Tunisie, qu'ils soient rémunérés en dinar tunisien ou en devise étrangère. Quant à la deuxième source de financement, elle porte sur les sommes déposées par le mandataire financier de la liste candidate, au titre du financement propre ou de financement privé en liquide ou par chèques. Pour ce cas, il faut préciser, dans l'ordre de versement, l'identité complète du mandataire (nom, prénom, numéro de la CIN et sa date de délivrance), en plus de sa signature. Il est par ailleurs interdit que le compte bancaire d'une liste candidate soit à

découvert, ou qu'il reçoive un acompte. La banque auprès de laquelle a été ouvert le compte réservé à la campagne électorale doit, si le mandataire financier le demande, fournir à ce dernier un nombre suffisant de chèques et une seule carte bancaire de retrait dans les limites du solde disponible dans le compte. Elle est également tenue de s'assurer, via le système d'échange de données interne de la BCT, de l'absence d'un quelconque autre compte bancaire au nom de la liste candidate. D'autre part, la BCT exige des banques de l'informer de toute opération relative à la campagne électorale et de lui présenter également la liste des comptes réservés aux élections municipales et ouverts au nom des listes candidates. Les banques sont aussi appelées, lors de la clôture des comptes, à récupérer les cartes bancaires et les chèques qui n'ont pas été utilisés par les mandataires financiers, en plus de finaliser toute opération bancaire en cours, ayant un lien avec ce compte. Un vis-à-vis au niveau de chaque banque doit également être désigné, et dont l'identité et les coordonnées doivent être aussitôt transmises à la Banque centrale. Enfin, toutes les banques sont tenues de conserver les dossiers, transactions et documents relatifs aux comptes bancaires des listes candidates aux élections municipales, et ce, pendant 10 ans de la date de clôture des comptes.

Les élections doivent permettre de concrétiser le processus de la transition démocratique

Les premières élections municipales depuis la révolution de 2011 doivent permettre de concrétiser le processus de la transition démocratique, en Tunisie, a souligné le président du mouvement «Ennahdha», Rached Ghannouchi. «Les muni-



cipales de 2018 doivent asseoir une véritable démocratie», a-t-il dit à l'ouverture de la campagne du mouvement dans la délégation de Hraïria (gouvernorat de Tunis). Ghannouchi a fait part d'une contribution significative du mouvement «Ennahdha» dans le déroulement de ces municipales et ce, a-t-il dit, en dépit de plusieurs forces qui se sont opposées au processus de gouvernance locale. «54% des listes candidates d'Ennahdha sont indépendantes», a fait savoir Ghannouchi, rappelant l'ouverture du mouvement sur toutes les compétences tunisiennes. Selon le président d'Ennahdha, le compromis politique trouvé en Tunisie a permis d'éviter les scénarios syrien, libyen, irakien et yéménite. De son côté, Souad Abderrahim, tête de liste du mouvement Ennahdha dans la circonscription de Tunis1, a exhorté le Parlement à parachever l'examen du code des collectivités locales avant le scrutin du 6 mai 2018. La campagne pour les élections municipales, premières

après la révolution de 2011, a démarré dans toutes les circonscriptions municipales tunisiennes. Quelque 2 074 listes candidates, 860 listes indépendantes, 159 listes de coalition et 1 055 listes partisanses, sont en lice pour ces élections. Les femmes sont en tête de 30,33% des listes.

L'Instance supérieure indépendante tranche en faveur de l'encre électorale

L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a adopté, dimanche, la décision d'utiliser l'encre électorale indélébile pour le scrutin municipal du 6 mai prochain. Accordées par la Chine sous forme d'un don, les quantités commandées de l'encre électorale arriveront en Tunisie avant le 25 du mois en cours, a indiqué un membre de l'ISIE, Anis Jarbouï, cité par l'agence TAP. La décision d'utiliser l'encre électorale, qui intervient suite à une décision antérieure d'annuler

son usage en raison de son coût élevé, vise à garantir la transparence du scrutin et la sérénité du climat électoral, a-t-il ajouté. Par contre, a précisé M. Jarbouï, l'encre électorale ne sera pas utilisée pendant le vote des forces de l'ordre et les militaires programmé le 29 avril, rappelant que les résultats du scrutin de cette catégorie et de celui du reste des électeurs (le 6 mai), ne seront pas annoncés séparément mais concomitamment après la fin des élections municipales. M. Jarbouï a également fait savoir que la prérogative d'examiner et de valider les manifestes électoraux des listes électorales des partis politiques a été confiée à l'instance centrale, au lieu des instances régionales, suite aux différends enregistrés entre ces instances et certains partis politiques dont les manifestes ont été rejetés pour contenus inappropriés. Les instances régionales poursuivront, cependant, l'examen des manifestes des listes indépendantes à l'échelle régionale.

A. N./APS

Homme fort de la Libye

Le maréchal Haftar hospitalisé à Paris

Les rumeurs enflaient depuis plusieurs jours sur l'état de santé du maréchal, âgé de 75 ans, qui contrôle l'est de la Libye. L'homme fort de l'est de la Libye, le maréchal Khalifa Haftar, reçoit actuellement des soins dans un hôpital à Paris, a indiqué son porte-parole dans la nuit de vendredi à samedi, confirmant des informations de presse. «Au cours d'un programme de visites prévues dans plusieurs pays, le maréchal Haftar s'est senti malade et s'est rendu à un hôpital à Paris pour des examens médicaux normaux», a indiqué le porte-parole, Ahmed Al-Mesmari, sans autre précision sur l'état de santé du maréchal ou sa date d'admission. Le maréchal Haftar, 75 ans, «sera de retour

en Libye dans quelques jours pour poursuivre la lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté sur son compte Twitter. Des informations contradictoires circulent depuis le début de la semaine sur l'état de santé du maréchal Haftar qui aurait subi une attaque cérébrale ou cardiaque, selon des médias libyens.

Incertitudes et rumeurs sur son état de santé

Le maréchal n'a fait aucune apparition publique cette semaine et aucune photo de lui n'a été publiée, nourrissant les rumeurs qui ont inondé les réseaux sociaux. Des médias libyens et étrangers ont même

annoncé vendredi la mort du maréchal, malgré les démentis répétés de son porte-parole et de ses proches. La Libye fait face à une crise politique sans précédent doublée d'une insécurité chronique. Deux autorités s'y disputent le pouvoir : d'un côté, le gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli, et de l'autre, une autorité exerçant son pouvoir dans l'est du pays avec le soutien du maréchal Haftar. Chef de l'Armée nationale libyenne (ANL, autoproclamée) et bête noire des islamistes en Libye, le maréchal Haftar est accusé par ses rivaux de vouloir instaurer une nouvelle dictature militaire en Libye.

Sara H./RFI



États-Unis

Pour l'ex-chef du FBI, Trump est «moralelement inapte» à diriger le pays

■ L'ancien directeur du FBI, James Comey, a qualifié Donald Trump de «moralelement inapte» à diriger les États-Unis, dans une interview dimanche à la chaîne de télévision ABC, dernière salve d'une guerre des mots allant jusqu'à l'insulte.

Par Rosa C.

L'ancien président américain avait auparavant traité de «menteur» et de «raclure» M. Comey, qu'il avait brutalement limogé en mai 2017, suggérant même sur Twitter qu'il devrait aller en prison. L'interview diffusée par ABC intervient avant la publication mardi des mémoires de l'ex-premier filic du pays, un ouvrage de 300 pages intitulé «*A Higher Loyalty: Truth, Lies, and Leadership*» («Mensonges et vérités» pour l'édition française) qui présente M. Trump comme un boss mafieux, un être malhonnête et égocentrique. Tout au long de son entretien sur ABC, M. Comey a dressé un portrait très sombre du président, qualifié de menteur qui «salit tous ceux qui sont autour de lui». «Je ne crois pas à ces histoires selon lesquelles il serait mentalement déficient ou dans les premiers stades de la démence», a assuré M. Comey. «Je ne crois pas qu'il soit médicalement inapte. Je crois qu'il est moralelement inapte à être prési-



dent». «Notre président doit incarner le respect et adhérer aux valeurs qui sont au cœur de notre pays. La plus importante étant la vérité. Ce président n'est pas capable de le faire», a estimé M. Comey. «Le problème avec ce président, c'est qu'il sait tous ceux qui sont autour de lui», a-t-il encore asséné. «Et la question

est (...) quel niveau de salissure vous rend finalement inapte à réaliser votre objectif de protéger le pays et de le servir». Selon lui, «une personne qui parle des femmes et qui les traite comme des morceaux de viande, qui ment en permanence sur les choses importantes comme sur les petites choses et insiste pour que le peuple américain les croie, cette personne n'est pas apte à être président des États-Unis, pour des raisons morales». M. Comey a également estimé «possible» mais pas certain que les Russes détiennent des éléments compromettants susceptibles de faire chanter M. Trump, liés à sa conduite personnelle ou à ses activités durant la cam-

pagne présidentielle. «Je pense que c'est possible. Je ne sais pas. Voilà encore des mots que je n'aurais jamais cru prononcer à propos du président des États-Unis, mais c'est possible», a-t-il dit. Il a également estimé «possible» que le président ait fait obstruction au travail de la justice lorsqu'il lui avait demandé d'abandonner une enquête sur l'ancien conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn. Il a reconnu avoir imaginé avant l'élection de 2016 que la démocrate Hillary Clinton allait l'emporter et que sa décision d'annoncer, onze jours avant l'élection, la réouverture de l'enquête sur d'anciens emails de la candidate était motivée par sa volonté

de faire en sorte que cette victoire soit perçue comme légitime par le public. M. Comey a toutefois dit ne pas souhaiter une destitution du président car cela «priverait de voix le peuple américain». M. Trump a limogé M. Comey en mettant en cause la manière dont le FBI avait mené l'enquête sur l'usage illégal par Hillary Clinton d'un serveur privé pour ses emails lorsqu'elle était secrétaire d'État. Le président fustige aussi l'enquête du FBI sur des soupçons de collusion entre l'équipe de M. Trump et des responsables russes pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2016. Avant la diffusion de l'interview, M. Trump a lâché dimanche une nouvelle série de tweets contre M. Comey, à nouveau qualifié de «raclure».

L'enquête sur les emails de M^{me} Clinton a été menée «stupide-ment», a tweeté M. Trump, suggérant que l'ex-chef du FBI avait fait fuiter des informations classifiées et menti au Congrès ce qui devrait lui valoir «la prison». La semaine précédente, le président s'était déjà déchaîné sur Twitter contre sa bête noire. «On se souviendra de James Comey le visqueux, un homme qui finit toujours mal et un détraqué (il n'est pas malin !), comme le PIRE directeur du FBI dans l'histoire, de loin !», avait-il tweeté, estimant : «Ce fut mon grand honneur de limoger James Comey !». R. C.



Points chauds

Intervention

Par Fouzia Mahmoudi

Après avoir lancé durant plusieurs jours en Syrie des frappes militaires, conjointement avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, dimanche soir Emmanuel Macron donnait une interview télévisée fleuve et en a profité pour évoquer cette attaque militaire. Évidemment, il a commencé par parler de la guerre en Syrie et contrairement au président américain, Donald Trump, et de la Première ministre britannique, Theresa May, il ne s'était pas exprimé à la télévision en direct au moment où il lançait à leurs côtés, dans la nuit du 13 au 14 avril, l'opération aérienne ciblant trois sites du programme d'armement chimique syrien. Il est donc revenu longuement sur cette opération dimanche, saluant d'abord une opération «réussie sur le plan militaire». Les «capacités de production d'armes chimiques du régime syrien ont été détruites», a-t-il dit. Emmanuel Macron a rappelé, sans surprise, le narratif déjà amplement développé par le ministère des Affaires étrangères, comme par la Défense et l'Élysée, pour justifier l'intervention au vu des preuves recueillies sur le terrain – sur lesquelles il ne s'est pas étendu – montrant la réalité de l'attaque chimique et l'implication du régime. L'intervention s'est faite «de façon légitime dans le cadre multilatéral. [...] C'est la communauté internationale qui est intervenue», a-t-il ajouté. Macron a également profité de l'opportunité pour répondre indirectement à Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise, et à une partie de la classe politique qui lui reproche de ne pas avoir consulté le Parlement avant de décider l'intervention en Syrie. Le président a répondu par le texte de la Constitution «votée par le peuple français», a-t-il souligné, qui prévoit que le chef de l'État est le chef des armées. Emmanuel Macron a surtout insisté sur le rôle central que peut et doit jouer la France pour transformer l'essai sur le plan diplomatique. «La finalité est de construire une solution inclusive et c'est un point de vraie convergence avec la Russie», a-t-il dit, soulignant aussi l'intense activité diplomatique française, notamment aux Nations unies (ONU), pour relancer une possible solution politique à une guerre qui a déjà fait plus de 350 000 morts en sept ans. Il a enfin assuré avoir «convaincu» les États-Unis «qu'il fallait rester dans la durée» en Syrie, mais la Maison-Blanche a tenu à rappeler dimanche que le président Trump «veut que les forces américaines rentrent dès que possible». Toutefois, l'opinion française, comme une majorité d'opinions publiques dans le monde, est opposée à cette intervention militaire de leurs gouvernements dans le borborygme syrien. Mais les Français, Américains et Britanniques semblent bien décidés à poursuivre leur ingérence et à détruire le peu de stabilité qui règne encore dans une région dévastée par le chaos.

F. M.

Turquie

Un pasteur américain réfute les accusations au début de son procès

Un pasteur américain, détenu en Turquie depuis un an et demi pour activités «terroristes» présumées, a rejeté hier toutes les accusations portées contre lui à l'ouverture de son procès, suivi de près par Washington.

La séance a démarré en début de matinée hier dans une salle d'audience du complexe pénitentiaire d'Aliaga, dans la province d'Izmir dans l'ouest de la Turquie. M. Brunson a fondu en larmes après avoir salué son épouse, se plaignant notamment des transferts dont il a fait l'objet entre différents établissements pénitentiaires. «Je n'ai rien fait contre la Turquie. Au contraire, j'aime la Turquie, je prie pour elle depuis 25 ans», a-t-il déclaré au tribunal en turc. Installé en Turquie depuis 1993, l'homme de 50 ans dirigeait avec son épouse une église protestante à Izmir et a été arrêté par les autorités turques en octobre 2016 et maintenu en détention depuis. Le pasteur est notamment accusé d'avoir agi pour le compte du réseau du prédicateur Fethullah Gülen, à qui Ankara impute le putsch manqué de juillet 2016, mais aussi pour le Parti des tra-

vailleurs du Kurdistan (PKK). Ces deux organisations sont considérées comme «terroristes» par la Turquie. Installé aux États-Unis depuis une vingtaine d'années, M. Gülen nie toute implication dans le putsch manqué mené dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016. «Ce serait une insulte à ma religion. Je suis chrétien, je ne rejoindrais pas un mouvement islamique (le réseau de M. Gülen)», s'est défendu M. Brunson. Il est également accusé d'espionnage à des fins politiques et militaires. «Je n'ai jamais été impliqué dans des activités d'espionnage», a-t-il répliqué. «Son droit à la liberté et la sécurité est violé depuis longtemps. En premier lieu, nous espérons obtenir sa libération», a affirmé dimanche à l'AFP son avocat, Cem Halavurt. «Nous pensons qu'il sera finalement acquitté, puisque nous sommes persuadés de son innocence».

S'il est reconnu coupable, M. Brunson risque deux peines, de 15 et 20 ans d'emprisonnement, selon son avocat. Sa femme, Norine Brunson, était présente hier, selon une journaliste de l'AFP, ainsi que le sénateur amé-

ricain Thom Tillis et l'Ambassadeur spécial des États-Unis pour la liberté religieuse internationale, Sam Brownback.

Parmi les faits qui lui sont reprochés dans l'acte d'accusation lu par la cour hier, figurent des rencontres avec des gûlenistes présumés, ainsi que des messes récitées pour les Kurdes et l'utilisation du terme «Kurdistan» pour désigner le sud-est de la Turquie. Mais M. Brunson affirme qu'il n'y a «aucune preuve concrète» de liens entre lui et les gûlenistes et a assuré défendre «l'intégrité territoriale de la Turquie» et ne pas être intéressé «par les origines ethniques des gens». La détention de M. Brunson est l'un des principaux dossiers qui enveniment les relations entre les États-Unis et la Turquie. «Cette relation va peiner à avancer tant qu'Andrew Brunson sera incarcéré», a souligné M. Brownback, s'adressant à la presse devant le tribunal. L'ensemble de l'administration américaine, y compris le président Donald Trump, est mobilisée sur cette affaire, a-t-il ajouté. «Nous voulons qu'il soit libéré».



Exposition de Sarah Hamout Haddad au Bastion 23

Une créativité en mosaïque

■ L'artiste peintre et mosaïste Sarah Hamout Haddad expose depuis le début du mois d'avril sa dernière collection d'œuvres en mosaïque. Cette exposition qui s'intitule «Solo» est inspirée du patrimoine national. Il s'agit d'une exposition où les couleurs chaudes et froides se réunissent d'une façon harmonieuse, laissant découvrir des œuvres faites avec beaucoup de passion et de précaution.

Par Abia Selles

Une exposition intitulée «Solo» est ouverte depuis le début du mois d'avril au Palais des Rais Bastion 23, proposant aux visiteurs le plaisir de découvrir la créativité de la jeune artiste et mosaïste Sarah Hamout Haddad. Il s'agit de la dernière collection de cette artiste qui fait son travail avec beaucoup de passion tout en proposant à chaque fois des œuvres très particulières. Pour cette exposition, l'artiste a choisi le patrimoine comme source d'inspiration et le résultat est très remarquable. En effet, des cadres de différentes dimensions représentent le patrimoine culturel algérien dans toute sa richesse. Les couleurs sont également choisies avec beaucoup de précaution, représentant les différentes régions du pays. On y découvre des œuvres où les couleurs de la terre et du sable sont utilisées pour représenter le Sud algérien ainsi qu'une harmonie de couleurs vivantes qui varient entre les chaudes et les froides pour représenter le nord du pays. Les œuvres exposées sont faites de pâte de verre, verre, grès et galets colorés qu'elle colle sur des supports de manière géométrique. C'est un art décoratif qui demande beaucoup de maîtrise, de précision et de patience. Elle y

rajoute une touche néoclassique avec un mélange de couleurs harmonieuses. Il est à noter que Sarah Hamout Haddad crée aussi des tableaux imaginaires, des Khamsa (en forme de main), des miroirs et autres en mosaïque, inspirés du patrimoine algérien. Dans son atelier à la maison, cette artiste passionnée de son travail laisse vagabonder son imagination pour créer des objets décoratifs en mosaïque. Cette artiste mosaïste expose régulièrement dans des galeries d'art et autres foires artistiques. Elle honore également les commandes de particuliers. Originalité et belles finitions signent ses pièces uniques.

A. S.



RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger

Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie d'arts Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 21 avril :

Exposition macrophotographique «Emeraude» de l'artiste photographe Chafia Loudjici.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 20 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nadia Yahiaoui Khelifi.

Galerie d'Art Asselah-Hocine (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 20 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Mohamed Boucetta.

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

Galerie Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)

Jusqu'au 21 avril :

Exposition «Nostalgie» de l'artiste plasticien Ilyes Belkaïd.

Galerie d'Art Mohamed-Racim (5 avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

Festival estudiantin national des arts plastiques Tlemcen lance la sixième édition

La 6^e édition du Festival estudiantin national des arts plastiques traitant du thème «Amazighité et la femme» s'est ouverte dimanche à la Faculté des lettres et langues étrangères de l'université «Abou-Bekr Belkaid» de Tlemcen (organisatrice), en présence du secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, Si Hachemi Assad.

Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'au 18 avril, comporte une exposition d'arts plastiques d'étudiants de 15 wilayas du pays traitant du quotidien de la femme amazighe et des coutumes et traditions berbères.

Une exposition de manuscrits est organisée au musée public

de calligraphie islamique de Tlemcen, de même qu'une autre de métiers des étudiants de l'université de Béchar.

A cette occasion, M. Assad a abordé, dans une communication, le cadre institutionnel de la langue amazighe, ses richesses et ses perspectives, les différents aspects de la nouvelle stratégie du HCA, le développement du dossier de l'amazighité avec différents ministères suivant le plan du gouvernement et en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de la réunion ministérielle tenue le 27 décembre 2017. Il a indiqué que cette stratégie reposait sur 12 points, dont l'encadrement des

sorties sur terrain des étudiants, la promotion de la créativité artistique et culturelle, l'encouragement de la traduction de et vers tamazight, l'échange d'idées et le renforcement du partenariat avec des associations estudiantines et autres.

Le secrétaire général du HCA a également fait savoir que plusieurs demandes d'étudiants de l'université de Tlemcen, de citoyens de la wilaya et de personnes âgées, sont parvenues pour l'enseignement de la langue amazighe, soulignant qu'il est nécessaire de passer à un partenariat avec l'université de Tlemcen pour ouvrir prochainement une classe d'enseignement de tamazight. Il a ajouté

que le partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale a donné des résultats, expliquant que 14 enseignants ont été affectés pour encadrer des classes de langue amazighe à travers des écoles primaires de la wilaya de Tlemcen. Une réflexion est actuellement en cours pour l'ouverture de branches d'enseignement de tamazight dans les classes d'alphabétisation de la wilaya, affirmant que la généralisation de l'utilisation de la langue amazighe à travers les établissements scolaires s'effectue progressivement au niveau des trois paliers de l'éducation, à l'université et aux organes de communication.

F. H.

Centre national du livre

Les commissions spécialisées installées

Les quatre commissions permanentes spécialisées relevant du Centre national du livre (Cnl), un organisme public créé en 2009, ont été installées dimanche à Alger.

Les commissions de traduction, livre jeunesse, édition et activités du livre, sont composées chacune de sept membres issus du monde du livre et de l'édition, entre autres.

L'écrivain Mohamed Sari pré-

side la commission de la création et de la traduction, l'éditeur Yahia Hassan Benaâmane, lui, a été désigné à la tête de la commission de l'édition et de la diffusion, alors que les universitaires Saïd Benezerga et Mohamed Mouhous sont nommés à la tête des commissions «livre jeunesse» et «activités relatives au livre», respectivement.

Ils ont été installés lors d'une cérémonie en présence du

ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et les directeurs du CNL, Djamel Yahiaoui et le directeur du livre et de la lecture publique, Djamel Foughali.

Le CNL, un établissement public placé sous tutelle du ministère de la Culture, a pour mission de promouvoir et de développer le livre en intervenant sur toute sa chaîne (création, édition et distribution).

Le texte portant création du

centre prévoit également la mise en place d'un Conseil d'orientation composé de représentants de plusieurs ministères dont l'Éducation nationale et la Recherche scientifique et de deux représentants des professionnels du livre.

Djamel Yahiaoui a remplacé Hassan Bendif à la tête du CNL en octobre 2017.

L. B.



Luttes associées/Coupe d'Algérie individuel
Les lutteurs d'Alger (cadets), Annaba (juniors) et Béjaïa (filles) s'illustrent

LES LUTTEURS d'Alger (cadets), Annaba (juniors) et Béjaïa (filles) se sont illustrés aux épreuves de la Coupe d'Algérie individuel de luttes associées cadets-juniors en lutte libre et gréco-romaine et lutte féminine, qui a pris fin samedi soir à la salle omnisports de Sidi El Bachir (Oran). Chez les cadets, les lutteurs d'Abtal Alger ont remporté la première place au classement général avec 53 points devant ceux de l'AST Oran avec 40 points et la jeunesse de Bordj Bou Arréridj avec 28 points. En juniors, les lutteurs de la JSEB Annaba et l'IRB

Annaba ont raflé la majorité des titres mis en jeu, réalisant un total de 81 points devant Abtal Alger avec 32 points et le Hillel de Blida avec 25 points. En lutte féminine, une domination des filles de Béjaïa en cadets et juniors devant ceux d'Oran et Sétif. Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue oranaise des luttes associées (LOLA), en collaboration avec la DJS locale, a regroupé plus de 284 lutteurs dans les styles libre et gréco-romain, cadets, juniors filles et garçons issus de 13 ligues de wilaya du pays.

Boxe/Championnat d'Afrique (juniors)
La sélection nationale se prépare à Soudania

LA SÉLECTION algérienne masculine de boxe juniors a entamé un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de l'élite nationale de Soudania (Alger), en vue des championnats d'Afrique prévus du 5 au 15 mai à Casablanca (Maroc), a appris l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Le staff technique national, composé des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza, a convoqué 14 boxeurs pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 20 avril. Il s'agit de Hichem Maouch (49 kg), Djballah Fares (49 kg), El Karia Mohamed Amine (56 kg), Hocini Bilel (56 kg), Metaoui Mohamed Amine (60 kg), Boulanceur Boudjemaa (60 kg), El Karia Rabah (60 kg), Sikilli Rahman (64 kg), Fassi Ahmed Djamel (69 kg), Laali Achref (69 kg), Douibi Farid (75 kg), Mansouri Mohand (81 kg), Hassid Mohamed Amine (91 kg) et Adel Sief Eddine (+91 kg). «C'est une équipe très jeune qui se prépare pour le long terme. Nous avons plusieurs échéances

durant l'année 2018 dont les championnats d'Afrique au Maroc et les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger», a déclaré à l'APS Fratsa Mourad, entraîneur en chef des juniors. Par ailleurs, l'entraîneur national s'est montré «insatisfait» du volume de préparation consacré aux pugilistes algériens qui «n'ont bénéficié d'aucun stage à l'étranger, à l'exception de deux ou trois regroupements au complexe Sveltess de Chéraga». «Nous avons convoqué la majorité des boxeurs ayant confirmé leur statut lors des derniers championnats arabes au Caire et ce stage, consacré à l'aspect physique, nous donnera une idée précise sur l'évolution de chaque athlète. Nous avons sélectionné deux à trois boxeurs dans chaque catégorie de poids pour créer cette dynamique de compétition et de concurrence chez nos pugilistes», a-t-il dit. Pour rappel, la sélection masculine juniors avait décroché neuf médailles (2 or, 3 argent, 4 bronze) lors des derniers Championnats arabes 2018, organisés au Caire (Egypte).

Championnats d'Afrique de judo
L'EN 2° par équipes, la Tunisie championne

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo s'est classée à la deuxième place des épreuves par équipes, alors que la Tunisie a été sacrée, à l'issue de la quatrième et dernière journée des championnats d'Afrique, organisés au Palais des sports d'El Menzah à Tunis. La sélection algérienne, composée de 19 athlètes (10 messieurs et 9 dames) avait terminé les épreuves individuelles à la deuxième place, avec un total de 16 médailles : 4 or, 3 argent et 9 bronze, derrière la Tunisie (5 or, 4 argent et 6 bronze), au moment où le Maroc a complété le podium, avec 4 or, 3 argent et 3 bronze. La compétition, organisée du 12 au 15 avril au Palais des sports d'El Menzah (Tunis), a drainé la participation de 176 judokas (107 messieurs et 69

dames), représentant 25 pays. Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Mohamed Belreka (Open), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Kaouther Ouallal (-78 kg) et Fethi Nourine (-73 kg). Outre ces quatre breloques en métal précieux, la sélection algérienne a décroché trois médailles en argent, œuvre de Sonia Asselah (+78 kg), Souad Bellakehal (-70 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg), ainsi que neuf bronze moissonnées par Hadjer Mercem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Faiza Aissahine (-52 kg), Imène Agouar (-63 kg), Belkadi Amina (-63 kg), Billel Belhimer (-81 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Salim Rebahi (-60 kg).

Coupe de la Confédération africaine/CRB-Asec
 Mimosas cet après-midi à 16h

Le Chabab croit à la qualification

■ Le Chabab de Belouizdad croit toujours en la qualification à la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine en recevant, cet après-midi au stade du 20-Août-55 d'Alger, la formation ivoirienne de l'Asec Mimosas, pour le compte de la manche retour des huitièmes de finale bis de la C2.

Par Mahfoud M.

Après avoir perdu sur le score de 1-0 au match aller à Abidjan, les poulains du coach marocain, Taoussi, pensent qu'il est possible d'effectuer une remontada et donc d'inscrire deux buts qui leur permettront de passer à la phase des poules. Ce match qui devait se jouer sur un autre stade a été programmé au stade du 20-Août car, faute de temps pour chercher un autre terrain, la CAF a consenti à accorder au Chabab une autorisation exceptionnelle de jouer sur son stade fétiche des Annassers. Les Belouizdadis mettront donc à profit ce facteur en jouant chez eux et devant leur public pour arracher une victoire sur un score dépassant les deux buts pour pouvoir croire en la qualification. Restant sur un succès en championnat (2/0) face au MCO qui lui permet de prendre une place dans le ventre mou du classement de la Ligue 1 et de se sauver donc de la relé-



Les Belouizdadis décidés à arracher la qualification

gation, les coéquipiers de Belaïli souhaitent confirmer en compétition africaine et réussir cette qualification que tous les fans attendent avec impatience. Toutefois, leur mission ne sera pas une partie de plaisir face à cette équipe ivoirienne qui se déplacera à Alger avec la ferme intention de confirmer le résultat du match aller et donc de passer à la phase des poules, surtout qu'il s'agit d'une équipe habituée à

jouer les premiers rôles dans les compétitions africaines et a déjà remporté des trophées continentaux. L'un des meilleurs joueurs du CRB actuellement, Selmi, pense qu'il faudra se donner à fond pour réussir à se qualifier, pensant que son équipe a les ressources qu'il faut pour damer le pion aux Ivoiriens et arracher le billet de la qualification à la phase des poules. **M. M.**

Affaires JSK-MCA et MCO-CRB

Le ministère de l'Intérieur compte faire toute la lumière

Une commission d'enquête a été installée en vue d'examiner les causes du retour du phénomène de la violence dans les stades, de définir les responsabilités et de prendre les mesures et les décisions pour y mettre un terme, a indiqué dimanche soir le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué. «Suite aux événements tragiques survenus récemment dans les stades de football, notamment durant les deux derniers matchs disputés aux stades Chahid Hamlaoui de Constantine et Chahid Ahmed Zabana d'Oran, il a été décidé de l'installation d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes de ces dérapages dangereux, de définir les responsabilités et de prendre des mesures et des décisions fermes en vue d'en finir avec ce phénomène étrange à notre société», a précisé le ministère. Pour rappel, le match JS Kabylie - MC Alger (0-0, aux t.a.b 5-4) comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, retransmis en direct sur la Télévision nationale, a été émaillé par des actes de violence. Des échauffourées ont éclaté dans les gradins lors de

la pause-citron, contraignant l'arbitre de la rencontre à retarder la reprise de la seconde période. Les affrontements ont repris de plus belle à quelques minutes de la fin du temps réglementaire, suite aux jets de pierres de la part des supporters sur la cage du portier du MCA, Farid Chaâl. Le stade Ahmed Zabana d'Oran a également été le théâtre de scènes de violence et de vandalisme. Des supporters Oranais ont envahi la pelouse dans la foulée du deuxième but inscrit par le Chabab (78') en match décalé de la 25e journée du championnat de Ligue 1. Des projectiles ont commencé à fuser à partir des tribunes, ce qui a poussé l'arbitre à interrompre la partie, sans jamais la reprendre. Le MCO terminera la saison à domicile à huis clos.

Comparution de 8 personnes devant la justice

Par ailleurs, on apprend que huit personnes parmi soixante-dix-neuf arrêtées après les violences ayant émaillé ce match, ont comparu dimanche après-midi devant le juge d'instruction près le tribunal de Ziadia. Les

mis en cause, majoritairement des supporters du MCA, comparaissent pour «actes de violence, port d'armes blanches et détention de kif traité et psychotropes», a indiqué une source judiciaire. Selon le lieutenant de police Bilal Benkhalifa, responsable de la cellule de communication auprès de la sûreté de wilaya, les soixante-dix-neuf personnes appréhendées «sont pour la plupart des mineurs, interpellés pour troubles à l'ordre public pendant et à l'issue du match JSK-MCA, libérés par la suite». Dans un point de presse animé par le commissaire divisionnaire, chargé du service de la sécurité publique à la sûreté de wilaya, Mourad Bouders, a indiqué que 34 personnes parmi les supporters de la JS Kabylie et du MC Alger et 32 policiers ont été blessés à l'issue du match entre les deux équipes. Il a précisé que les éléments de la police chargés d'assurer «une ceinture de sécurité» entre les supporters des deux clubs ont été victimes de jet de pierres et divers autres projectiles et ont fait preuve de «beau-coup de professionnalisme et de sagesse pour contenir la tension entre les clans».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ouargla

Une vingtaine de maisons d'édition au Salon du livre

PRÈS d'une vingtaine de maisons d'édition et de distribution de livres, implantées à travers le territoire national, prennent part au premier Salon national du livre, ouvert lundi à la bibliothèque «Tidjani Mohamed» de Ouargla dans le cadre de la célébration de Youm El-Ilm (Journée du savoir). Quelque 8 000 titres d'ouvrages, allant de la littérature, l'histoire, les sciences et technologie, l'économie, à la culture générale, les dictionnaires, encyclopédies, la littérature pour enfants et des livres parascolaires, sont exposés à l'occasion de cette manifestation culturelle placée sous le signe «Tous nous lisons». Ouvert par les autorités locales, ce Salon, qui a drainé dès son ouverture un rush du public, dont les étudiants et les élèves notamment, prévoit des stands riches en ouvrages et supports audio-visuels aux contenus éducatifs et scientifiques, d'art culinaire et d'autres de jeux intellectuels pour enfants et adultes, a indiqué la directrice de la bibliothèque, Cherifa Siagh.

M. L.

Djamel Kaouane à l'unité d'imprimerie Anep

«Des investissements pour être au diapason des nouvelles technologies»

DES INVESTISSEMENTS ont été consentis en matière du matériel d'impression pour répondre aux exigences de l'heure et aux attentes des clients afin d'être au diapason des nouvelles technologies, a souligné lundi à Alger le ministre de la Communication, Djamel Kaouane. «Des investissements ont été justement consentis pour répondre aux exigences de l'heure et aux attentes des clients afin d'être au diapason des nouvelles technologies en matière d'impression et d'art graphique», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, au terme d'une visite effectuée à l'unité d'imprimerie de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) de Rouiba. «Si vous ne franchissez pas le cap et ce saut qualitatif, vous vous condamnez à être en retrait par rapport aux exigences des clients», a-t-il ajouté. M. Kaouane a procédé, au cours de sa visite dans cette unité, à la mise en marche symbolique du nouveau matériel d'impression.

Ce nouveau matériel de l'imprimerie (Anep de Rouiba) permet notamment l'impression de 15 000 pages par heure, alors que la capacité de tirage était de 13 000 pages dans les anciennes machines. Le ministre de la Communication a relevé qu'on «a mis le pied dans le 21^e siècle, en passant de l'impression mécanique à l'impression numérique», relevant la symbolique de cette visite coïncidant avec la Journée du savoir. «Les métiers de l'imprimerie évoluent avec le temps et les siècles. On est passé de Gutenberg (inventeur de l'imprimerie) à Bill Gates et c'est un peu une image, pour illustrer toutes les transformations et toutes les évolutions technologiques qui sont très importantes», a-t-il dit. Par ailleurs, une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs du crash de l'avion militaire, survenu mercredi matin à Boufarik.

G. H./APS

Présenté le 2 mai à New York et le 3 mai à Séoul

Le Smartphone LG G7 ThinQ, nouvelle révélation du leader mondial de la téléphonie

LA NOUVELLE innovation du leader mondial dans l'industrie du mobile, est donc le Smartphone LG G7 ThinQ, sera présentée le 2 mai à New York et le 3 mai à Séoul. Il s'agit d'une évolution de la base posée par le LG V30S ThinQ, qui offrira une meilleure connectivité avec les appareils LG tels que les appareils ménagers, les téléviseurs et plus encore. A ce sujet, Hwang Jeong-hwan, président de LG Electronics Mobile Communications Company, a estimé qu'il est maintenant temps pour les fabricants de prêter une attention particulière à ce dont les clients ont réellement besoin et ce qu'ils veulent pour leurs Smartphones», et déclaré qu'avec le LG G7 ThinQ, LG continue de tenir sa promesse en

matière d'amélioration des technologies de base afin qu'elles répondent aux besoins réels des clients en intégrant des technologies d'IA qui sont plus que des fonctionnalités, mais font partie de l'expérience utilisateur». A cet effet, LG organisera des événements médiatiques pour présenter le LG G7 ThinQ le 2 mai au Metropolitan West à New York et le 3 mai (TSC) (KST= Korea Standard Time) au PARK Mall de Séoul. Ce sera le premier Smartphone de la série G à adopter le nom ThinQ, créé pour identifier tous les appareils électroniques grand public, l'électroménager et les services de LG qui utilisent l'intelligence artificielle pour offrir des avantages pratiques aux consommateurs.

Lynda Naili

Le football de nos jours



Loumis

Djalou@hotmail.com

Du 25 avril au 2 mai

Tizi Ouzou abritera le salon national des saveurs du terroir

Des prix seront décernés au meilleur panier gourmand, stand, meilleur plat traditionnel ainsi qu'à la représentation par wilaya.



Par Hamid Messir

La wilaya de Tizi Ouzou abritera du 25 avril au 2 mai la première édition du Salon national des saveurs du terroir et paniers gourmands (SNAST). Quelque 300 participants sont attendus au niveau de la place de l'Olivier de la ville de Tizi Ouzou pour exposer des articles de l'artisanat et proposer la dégustation des plats traditionnels. Parmi les objectifs de la manifestation chapeautée par

les services de la direction locale des services agricoles en collaboration avec une boîte privée, figurent la promotion et la valorisation des potentialités de l'Algérie en produits du terroir, inciter les jeunes à investir dans les produits du terroir, créer un espace professionnel et commercial d'échange entre les acteurs du secteur. Des prix seront décernés au meilleur panier gourmand, stand, meilleur plat traditionnel ainsi qu'à la représentation par wilaya.

Ouverture des travaux

Congrès mondial à Alger des auteurs de l'audiovisuel

LES TRAVAUX du congrès annuel des auteurs de l'audiovisuel, membres de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (Cisac), se sont ouverts lundi à Alger. Coordonné par l'Office national des droits d'auteurs et d'auteurs voisins (Onda), membre de la Cisac, cette rencontre qui se poursuivra mardi verra la participation d'une centaine d'auteurs et artistes, issus d'une trentaine de pays aux côtés du vice-président de la Cisac, Marcelo Pineyro. Des experts et représentants de sociétés de droits d'auteurs, membres de la Cisac, devront évoquer lors de cette rencontre la situation des droits d'auteurs de l'audiovisuel en Afrique. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, de la Communication Djamel Kaouane et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, étaient présents à l'ouverture de cette rencontre annuelle qu'abrite l'Algérie pour la première fois.

R. C.

Durant les jours de cette manifestation, des dégustations seront servies aux visiteurs dont on attend jusqu'à 20 000 personnes.

H. M.

Ouled Zair (Médéa) Découverte d'un monument funéraire de la période protohistoire

LES RESTES d'un monument funéraire datant probablement de la période protohistoire ont été découverts récemment à Ouled Zair, dans la commune d'El-Azzizia (nord-est de Médéa), a appris lundi l'APS auprès de la direction de la culture. Il s'agit d'une «Bazina», un monument funéraire de forme bombée renfermant plusieurs tombes en pierres, disposées de façon circulaire, qui monterait à la fin de l'ère néolithique, selon Ahmed Merbouche, chef du service du patrimoine au niveau de la direction de la culture. Des ossements de squelettes, détériorés par la pluie, ont été trouvés sur ce site, situé à proximité de Oued Boukrouchène, distant de 6 km du chef-lieu de la commune d'El-Azzizia, a-t-il précisé, ajoutant que c'est la première fois qu'un tel monument funéraire est découvert dans cette partie de la wilaya. L'existence de ces Bazinas était signalé, selon Ahmed Merbouche, dans les localités de Ksar-el-Boukhari, Ain-Boucif, Kef-Lakhdar et Chellalet-el-Achouara, sud et sud-est de la wilaya, mais leur présence dans cette région du nord-est est un élément nouveau que les futures études et fouilles vont tenter d'y apporter réponses et explications.

Lamine B.